

REVENDICATIONS

1. Système de transfert de puissance inductive (103) comprenant :
 - une sortie de puissance inductive (203) pour fournir une puissance induite à au moins une charge électrique (343) par l'intermédiaire d'au moins un récepteur de puissance inductive (303), ladite sortie de puissance inductive (203) comprenant :
 - au moins un inducteur primaire (223) pour former un couple inductif avec au moins un inducteur secondaire (323) du au moins un récepteur de puissance inductive (300) ;
 - un pilote (233) configuré pour fournir une tension de pilotage au travers de l'inducteur primaire (223), la tension de pilotage oscillant à une fréquence de transmission sensiblement différente de la fréquence naturelle du couple inductif ;
 - le système de transfert de puissance inductive comprenant en outre un système de transfert de signaux (613) configuré pour communiquer des signaux d'instruction à la sortie de puissance inductive, le système de transfert de signaux comprenant un détecteur de signal (623) utilisable pour recevoir les signaux d'instruction d'un émetteur de signaux (633) associé au récepteur de puissance inductive (303) pendant le transfert de puissance ; et
 - au moins un modulateur de fréquence côté sortie (403A) ;
 - et
 - un récepteur de puissance inductive (303) pour fournir de la puissance à une charge électrique (343), ledit récepteur de puissance inductive (303) comprenant :
 - au moins un inducteur secondaire (323) pour former un couple